



NOUVEL ESPACE

FIN DE LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

09

L'ÉCHANGEUR achève la première phase de réhabilitation des 500 m² de ses nouveaux locaux, initiée il y a tout juste un an. La Lutherie Urbaine et le Studio Laroche-Valière ont pu investir en ce début 2015, les espaces (près de 170 m² chacun) qui leur sont dévolus. Lutherie Urbaine y développera un atelier de construction et d'ingénierie sonore et Le Studio Laroche-Valière inscrira son activité permanente (et la présence de danse) au sein de L'ÉCHANGEUR pour au moins 3 années.

La seconde tranche de travaux, que nous espérons initiée en 2015, permettra au Théâtre L'ÉCHANGEUR et à son public de bénéficier d'un nouveau foyer-bar, mais aussi d'aménager les locaux techniques adaptés à l'intense activité du lieu et de tous ceux qui y sont accueillis chaque année. Elle a également pour but de réhabiliter entièrement la façade sur rue du théâtre, d'améliorer sa visibilité et son inscription dans la ville ainsi que les conditions d'accueil du public.

La réhabilitation de ces nouveaux locaux et le développement des activités qu'ils autorisent, ont été rendus possibles grâce aux soutiens du Conseil Régional d'Île-de-France et de la ville de Bagnolet (qui ont respectivement financé 45% et 06% du coût des travaux d'un montant de près de 300 000 €) et grâce au soutien apporté par la DRAC Île-de-France et par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis à l'accueil du chorégraphe François Laroche-Valière.

Au demeurant, il convient de souligner que c'est aussi très largement le théâtre L'ÉCHANGEUR* et son équipe qui supportent le coût économique et la charge de travail de ce projet qui entend promouvoir la création artistique et favoriser sa rencontre et son partage par tous (voir à ce sujet notre édito).

Il est donc à espérer que les partenaires publics (y compris la Communauté d'agglomération, absente à ce jour), sauront réaffirmer à l'occasion de la seconde tranche de travaux notamment, leur implication dans cette initiative associative, militante et citoyenne qui vise à l'intérêt général et relève à ce titre, nous l'affirmons, de la responsabilité publique.

Samedi 31 janvier de 17h30 à 20h, présentation en présence de l'architecte Pascal Bertholio des deux premiers ateliers réhabilités.
<http://pbarchitectes.com/>

* Pour financer ces travaux, la compagnie Public Chéri a contracté deux emprunts : l'un de 75 000 € auprès de France Active, l'autre de 90 000 € auprès de la société financière de la NEF.



08